

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Pie-XII

Séance No.2

Mardi 17 octobre 2023, 19h

Plateforme Teams : [Cliquez ici pour vous connecter à la séance.](#)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du mardi 19 septembre 2023
6. Sujets de gestion :
Pour adoption
 - 6.1. Projet éducatif 2023-2028
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.2.1. Normes et modalités approuvées par la direction
 - 7.2.2. Suivi du budget : résultats financiers de 2022-2023
 - 7.2.3. Acte d'établissement : aucun changement
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
 - 7.7. Représentant du personnel professionnel
8. Divers
9. Date de la prochaine séance : mardi 28 novembre 2023
10. Levée de l'assemblée

«Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève» (Loi 180, art. 64)